

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 20  
Nombre de conseillers absents : 3  
Nombre de pouvoirs : 6  
Date de la convocation : 6 février 2025

**Etaient présent(e)s :** M. Thierry DAYRE - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

**Pouvoirs :**

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER  
M. Pascal LANTHEAUME, pouvoir à M. Pierre COMBES  
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Thierry DAYRE  
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN  
M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Roger VIARSAC  
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

**Excusés :** M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - Mme Jocelyne AUDIBERT

**Absente :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme Secrétaire de séance :** M. Patrick CATHENOZ

2025-02-14 / AFFAIRES DU PERSONNEL  
Modification du tableau du personnel – Effectif des emplois permanents

**RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE**

Il est rappelé que le Conseil Municipal, sur proposition de l'autorité territoriale, fixe les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la délibération n° 2024-09-88 en date du 25 septembre 2024 modifiant le tableau des effectifs des emplois permanents de la commune de NYONS,

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs compte tenu des réussites au concours et avancement de grade, de la façon suivante :

Service	Emploi	Temps travail du poste	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art. 3-3 (2)	Suppression de poste (cadre d'emploi)	Création de poste (cadre d'emploi)
Centre Technique Municipal	Chef d'équipe espaces verts	Temps complet	OUI	1 poste d'agent de maîtrise	1 poste de technicien
	Technicien du spectacle	Temps complet	OUI	1 poste de technicien	1 poste d'adjoint technique
Police Municipale	Agent de police municipale	Temps complet	NON	1 poste de Gardien-brigadier	1 poste de Brigadier principal

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE

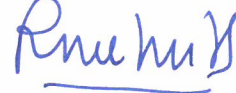
POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** le tableau des effectifs de la collectivité, ci-joint, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- **DE PRECISER** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs de la Commune de Nyons sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente, selon l'annexe jointe ;
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi et grade ainsi créé sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Patrick CATHENOZ  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS



# ANNEXE ETAT DES EMPLOIS

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir un non titulaire Art.L332-14	temps de travail du poste	Postes créés		
						Temps complet	Temps non complet	nombre d'heures TNC
Parc Aquatique	responsable parc	Adjoint technique	Technicien principal	OUI	100%	1		
	Directeur général des services	Attaché	Attaché hors classe	NON	100%	1		
Direction générale	Directeur général adjoint	Attaché	Attaché principal	OUI	100%	1		
	Chef de service	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
Informatique	Adjointe RH	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
	Adjoint finances	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
	Agent polyvalent RH/Finances	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
	Secrétariat du Maire	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
Administration générale	Secrétariat administration générale	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
	Chef de service	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
Service population	Agent d'état civil	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
	Responsable urbanisme	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
Aménagement du territoire	Agent urbanisme/foncier	Adjoint administratif	Adjoint Administratif principal	OUI	100%	1		
	Chef de service	Attaché	Attaché	OUI	100%	1		
Communication	Chargé de communication	Attaché	Attaché	OUI	100%	1		

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 026-212602205-20250212-DEL2025\_02\_14-DE

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir un non titulaire Art.L332-14	temps de travail du poste	Postes créés		
						Temps complet	Temps non complet	nombre d'heures TNC
B.E.T	Chef de service	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Chargé des travaux Bâtiments	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
	Chargé de l'accessibilité, développement durable	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
	Secrétariat	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
Culture, Manifestation, Association	Chef de service	Attaché	Attaché	OUI	100%	1		
	Secrétariat	Adjoint administratif	adjoint administratif principal	OUI	100%	1		
Action Jeunesse	Chef de service	Conseiller des APS	Conseiller des APS	OUI	100%	1		
	Animateur	Adjoint d'animation	Animateur principal	OUI	100%	2		
Police Municipale	Chef de poste	Chef de service de police municipale	Chef de service de police municipale ppal 1er classe	OUI	100%	1		
	Adjoint au responsable de PM	Brigadier	Brigadier-chef principal	OUI	100%	1		
Education	Agent de PM	Gardien-Brigadier	Brigadier-chef principal	OUI	100%	6		
	Responsable service éducation	Attaché	Attaché principal	OUI	100%	1		
	EMAPS	Adjoint d'animation principal	Adjoint d'animation principal	OUI	100%	1		
		Opérateur des APS	Educateur des APS	OUI	100%	1		
	Agent des écoles maternelles (CAP petite enfance)	ATSEM	ATSEM principal	OUI	100%	5		
	Responsable périscolaire SAUVE	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal	OUI	100%	1		
	Animateur	Animateur principal	OUI	100%	1			

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 026-212602205-20250212-DEL2025\_02\_14-DE

PC

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir un non titulaire Art.L332-14	temps de travail du poste	Postes créés		
						Temps complet	Temps non complet	nombre d'heures TNC
Centre Technique Municipal	Animateur Périodique Maternelle	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal	OUI	100%	1		
	Animateur Périodique Primaire	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal	OUI	100%	2	1	33h30
	Agent d'entretien	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%		1 1 1 1 1 1	30h 31h30 33h30 28h00 30h35 29h00
	Restaurant scolaire chef d'équipe	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent de restauration scolaire	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	2	1	33h00
	Responsable du CTM	Technicien	Technicien principal	OUI	100%	1		
	Adjoint de direction	Adjoint administratif	Rédacteur principal	OUI	100%	1		
	Chef équipe voirie/Festivité	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent voirie/Festivité	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	8		
	Chef équipe bâtiment	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent bâtiment	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	8		
	Chef équipe espaces verts	Technicien	Technicien principal de 1 <sup>o</sup> classe	OUI	100%	1		
	Agent espaces verts	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	5	1	25h00
	Chef équipe Propreté urbaine	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Agent de propreté urbaine	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	8		
Chef d'équipe GERP	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1			

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir un non titulaire Art.L332-14	temps de travail du poste	Postes créés		
						Temps complet	Temps non complet	nombre d'heures TNC
	Agent de nettoyage des locaux	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	4		
	Technicien des spectacles	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		
	Mécanicien	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	OUI	100%	1		

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 026-212602205-20250212-DEL2025\_02\_14-DE